

Une étude de la modernisation de l'élevage bovin traditionnel au Congo oriental.

J.-P. Nzeza Kabu Zex-Kongo*

Keywords: Cattle - Traditional breeding - Modernization - Democratic Republic of the Congo.

Résumé

Un programme de modernisation de l'élevage bovin traditionnel a été mis en place au Congo oriental de 1978/1980 à 1990. Une analyse a été effectuée pour savoir pourquoi ce programme n'a pas atteint les objectifs escomptés. Il apparaît essentiel dans ces projets de développement rural en Afrique noire d'adopter une approche pluridisciplinaire et intégrée.

Summary

A Modernization Study of Traditional Cattle Breeding in Eastern Congo

A modernization programme of traditional cattle breeding was set up from 1978/1980 to 1990 in eastern Congo. The author explains why this programme did not reach the expected objectives. It seems important to adopt a pluridisciplinary and integrated approach in the frame work of such a programme.

Introduction

Un programme de modernisation de l'élevage bovin traditionnel a été lancé en 1978-1980 au Congo oriental. Il s'est étendu sur une dizaine d'années (deux périodes quinquennales) et comportait deux projets: le projet Nord-Kivu et le projet Ituri. Bien que dépendant des deux entités administratives différentes (la province du Nord-Kivu et la province orientale pour l'Ituri), ces deux projets appartiennent au même ensemble écologique (hautes terres tempérées), démographique (surpopulation) et culturel (mêmes pratiques et motivations vis-à-vis du bétail) (figure 1). Le consortium F.A.O./P.N.U.D. et le Canada ont apporté leur assistance technique et financière au projet Nord-Kivu tandis que la République Fédérale d'Allemagne, la Banque Mondiale (B.I.R.D.), le Canada et la France ont appuyé le projet Ituri.

Les objectifs tacites ou clairement définis assignés à ce "plan viande" et qu'on retrouve dans les justifications de ce programme sont :

- **financier** : économiser les devises en assurant l'essentiel des besoins en viande de Kinshasa;
- **économique** : mettre en valeur l'Ituri et le Nord-Kivu, deux régions à vocation pastorale;
- **nutritionnel** : améliorer la qualité des rations;
- **sociaux** : accroître le niveau de vie des éleveurs, créer des emplois en milieu rural afin d'améliorer la demande de la population rurale majoritaire dans le pays et réduire l'exode rural;
- **politique** : réduire la dépendance alimentaire du pays et par conséquent, le poids de l'arme alimentaire dans les relations internationales.

La production a répondu. Mais si le résultat est satis-

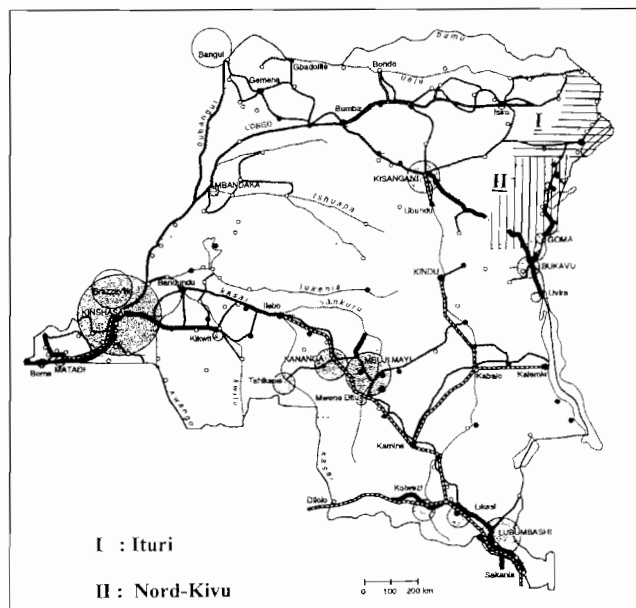


Figure 1. République Démocratique du Congo.

faisant sur le plan zootechnique, il n'est pas aussi favorable sur le plan économique en Ituri et sur le plan socio-politique au Nord-Kivu. Concrètement, l'Ituri première région d'élevage bovin du pays ne peut toujours pas jouer sa fonction d'approvisionnement de Kinshasa tandis qu'au Nord-Kivu, la question agraire que ce projet a induite a pris une tournure violente après avoir exacerbé des conflits de toute nature (28).

Pourquoi le projet Ituri n'a-t-il pas pu établir une connexion avec le reste de l'économie ? Pourquoi le projet Nord-Kivu n'a-t-il pas été socialement sécuri-

* Service de Zootechnie, Faculté de Médecine Vétérinaire, Université de Lubumbashi, B.P. 1825, Lubumbashi, Congo (R.D.).

Cette publication est tirée du document suivant: Nzeza Kabu Zex-Kongo (J.-P.). *Le problème de l'écoulement de la viande bovine locale sur le marché de Kinshasa au Congo ex-Zaïre (Thèse de doctorat de géographie et pratique du développement dans le tiers monde). Université de Paris 1 - Panthéon - Sorbonne, Avril 1998.*

Reçu le 23.03 99 et accepté pour publication le 25.02.00.

sant pour les éleveurs traditionnels ? Telles sont les questions auxquelles cette analyse tente de répondre.

Méthodes

La démarche retenue s'appuie sur une analyse des déterminants externes des changements, à la fois techniques et politiques voire juridiques de même que leurs conséquences concrètes au niveau local.

Les travaux se sont déroulés de 1990 à 1993 selon la méthodologie suivante. Toutes les informations disponibles ont d'abord été recherchées et synthétisées. Des investigations directes destinées à en apprécier la fiabilité et à les compléter ont suivi cette revue de la littérature. Un contact a été nécessaire avec les organisations des éleveurs, les opérateurs commerciaux, l'encadrement des deux projets et les responsables de la politique agricole.

Résultats

Un succès zootechnique relatif

Trois réussites des actions zootechniques retiennent particulièrement l'attention :

a) L'élevage se développe. En une décennie, le cheptel de l'Ituri est multiplié par 1,5. A la fin du projet, en 1988, cette région compte 418.350 têtes (5). Le cheptel du Nord-Kivu connaît en revanche un essor moins spectaculaire. Néanmoins, on y dénombre 331.035 têtes en 1990. Ce qui représente une augmentation de 35% en dix ans (21). Cet accroissement d'effectifs profite au cheptel national. Il s'accroît parallèlement de 3% par an pour s'établir à 1.500.000 têtes en 1989 (26). L'amélioration de la protection sanitaire explique en grande partie cette progression des effectifs.

b) Le bétail local est amélioré par croisement, particulièrement au Nord-Kivu. Après la première phase du projet (1985), 1 bovin sur 3 est un métis *Brun-Suisse X Ankole* (29). Trois facteurs ont joué un rôle déterminant dans ce succès. Le premier, c'est le lait. Il est un objectif de l'élevage au Kivu (20). Or, ces croisés ont une production mixte : viande et lait (12). Il faut souligner aussi qu'à l'époque du lancement de ce projet, la spéculation laitière est devenue plus rentable que la production de viande au Rwanda voisin (15). Le second est subordonné à l'apparition de l'élevage commercial qui s'oriente résolument vers une production mixte : viande et lait (9). Le dernier point concerne la qualité des pâturages (un mélange de *Kikuyu*² et de trèfle ladino) qui se reproduit facilement par semis (9,13).

c) La production laitière augmente fortement au Nord-Kivu. Cela s'explique par la productivité élevée du bétail amélioré. On l'estime, en 1985, à 240.000 litres par jour dont une partie est transformée en beurre (54 tonnes/an) et en fromage de type Gouda (180 tonnes/an) (6).

Mais le refus du plan d'amélioration génétique des bovins par les éleveurs de l'Ituri vient relativiser ce succès zootechnique. Trois raisons sont avancées: la maîtrise insuffisante des facteurs alimentaires et sanitaires des croisés; les coûts élevés de production que le contexte économique ne permet pas de valoriser; l'attachement quasi religieux de chaque ethnie d'éleveurs à sa propre race bovine illustré par l'homonymie entre les trois principaux groupes humains et animaux de l'Ituri (*Bahema, Alur, Lugwaret*) (4,11).

L'envers du succès technique

1. Un problème d'approvisionnement de Kinshasa

Moins d'un cinquième seulement du disponible de l'est congolais a été placé à Kinshasa en 1992 (Tableau 1) (27). En effet, depuis 1985, le marché Kinois³ ne bénéficie plus de la production bovine de l'Ituri, principale région d'élevage bovin du pays. En cause, il y a l'état de l'aéroport de Bunia: piste courte (1850 m) et dégradée. En revanche, c'est le coût élevé de transport aérien qui pénalise le circuit mort Goma-Kinshasa. Il est justifié par le faible volume de fret dans le sens Kinshasa-Goma. Car ces régions orientales s'approvisionnent en bien manufacturés à partir de Kampala et Nairobi grâce à des frais d'approche plus supportables (2).

Tableau 1
Contribution du Congo oriental à l'approvisionnement en viande bovine de Kinshasa en 1992

Région	Offre locale (t)	Approvisionnement effectif (t)	Consommation globale de Kinshasa (t)	Contribution effective (%)	Contribution potentielle (%)
Ituri	1.019	0		0	6,1
Nord-Kivu	2.400	600		3,6	14,4
TOTAL	3.419	600	16.653	3,6	20,5

2. Un manque de connexion au reste de l'économie en Ituri

L'exploitation du bétail reste faible. A la fin du projet, le taux d'extraction calculé par le B.P.I. (Bureau du Projet Ituri) est de 9%. Ce qui représente 1 à 1,5 point de mieux par rapport au taux d'exploitation initial et demeure très éloigné de l'objectif de 14-15% (25).

Pourquoi les animaux sont-ils sous-exploités ? Primo parce que les éleveurs de l'Ituri dans leur ensemble ne sont pas encore entrés dans l'économie monétaire. Ils continuent de raisonner en termes d'échange. Ainsi, l'exploitation est toujours dominée par des transactions en nature et l'autoconsommation socioculturelle (14). Ces mouvements en nature représentent 5,6% contre 3,4% pour les opérations purement commerciales (5). Secundo parce que l'instabilité monétaire favorise la thésaurisation sur pied. Tertio parce que l'enclavement et la sous-urbanisation pénalisent la demande commerciale de l'Ituri. Ainsi, la population extra-coutumière (citadins et chercheurs d'or artisanaux), principal débouché de cette production, ne dépasse pas 13% en 1987 (4).

² *Pennisetum clandestinum*

³ Kinois désigne tout ce qui est de Kinshasa

Cette sous-exploitation justifie en partie la multiplication du cheptel non sans poser deux problèmes :

- d'une part, la charge des pâturages devient excessive. On dénombre près de 64.000 têtes excédentaires à la fin du projet (4). Ce qui entraîne des dommages aux patrimoines nourriciers (sol et végétation) et la baisse de la productivité de l'élevage notamment une surmortalité des jeunes (1 veau sur 4) et un nombre de naissances anormalement bas (0,49 veau par vache et par an) (5).
- d'autre part, les tensions sociales apparaissent suite à la multiplication des dommages aux cultures et à la concurrence pour l'espace (14).

3. La question agraire au Nord-Kivu

Le projet Nord-Kivu suscite un contexte favorable au développement de l'élevage commercial. Ce dernier entraîne trois changements considérables dans les systèmes d'élevage bovin (28) :

a) Le statut de l'éleveur se modifie. Le bétail change de propriétaire au profit de la bourgeoisie urbaine (Goma, Bukavu, Kinshasa). Pour ces investisseurs du secteur tertiaire, le bétail qui s'apprécie en se reproduisant est un bon placement (10). Ainsi, à mi-projet, 84% du cheptel régional passent aux mains de 37% des citadins (29) alors que cinq années auparavant 85% de bovins étaient encore la propriété de 99% d'éleveurs authentiques (10).

b) Le système de production s'oriente vers l'intensification (pâturages artificiels, bêtes améliorées, suivi sanitaire strict, charge élevée de l'ordre de 2 UBT/ha) (29).

c) Le régime foncier traditionnel est balayé. L'appropriation individuelle des espaces pastoraux et des terres d'extension agricole se répand. A mi-projet, deux tiers de l'aire pastorale sont appropriés. Apparaissent parallèlement deux nouvelles catégories d'éleveurs traditionnels : des locataires de pâturages (un éleveur sur cinq) et des sans pâturages (un éleveur sur vingt). Quant aux pâturages collectifs, ils ne sont plus accessibles qu'à un éleveur sur huit (29).

Pourquoi cette évolution vers l'acquisition? La nationalisation de la terre le 23 juillet 1973 a joué un rôle déterminant. Cette loi dite *Bakajika* confie la gestion de la terre jusqu'ici régie par la coutume à des commissaires de zone (maires ou bourgmestres) pour la plupart extra-coutumiers. Mais, le souci de sécuriser le capital productif comme la jouissance permanente de sa propriété et la possibilité de transmission par héritage a joué un rôle décisif. Car, ces exploitations réclament beaucoup de capitaux.

Cependant, l'individualisation des propriétés engendre une véritable question agraire au sens où une minorité (un tiers d'éleveurs commerciaux) détient l'essentiel (deux tiers) du domaine pâturable (29). Ce qui déclenche des conflits divers qui dégénèrent en flambée de violence (28) :

- d'une part, entre les agriculteurs et les éleveurs tra-

ditionnels. On rapporte que trois litiges sur quatre jugés en 1982 dans les tribunaux de la commune rurale de Walungu portent sur le gros bétail (20).

- d'autre part, entre les agro-pasteurs traditionnels, essentiellement des autochtones, et les "éleveurs" commerciaux, essentiellement des *Banyarwanda*. Ces derniers sont bien connus grâce aux travaux de J.C. Willame (33).

Comment expliquer cette explosion de violence? Trois points retiennent particulièrement l'attention :

a) La terre se raréfie. En cause, il y a les dimensions des exploitations commerciales (plus de 100 ha en moyenne) qui s'opposent à l'extension des aires agricoles et pastorales traditionnelles qui sont exigeantes en espace. Il y a aussi l'érosion qui est très répandue dans cette région (2).

b) Le surpeuplement rural s'aggrave. Entre 1975 et 1986, la densité moyenne de la population rurale double. Elle s'élève à 70 hab./km² tout en atteignant localement 300 hab./km² (1). Cette poussée démographique engendre un important exode rural pour se délester de l'excédent des bouches à nourrir et de main-d'œuvre. Ainsi, sur la période 1975-1986, la croissance des villes du Nord-Kivu est l'une des plus rapides de l'Ex-Zaïre avec des taux annuels de 3,5% à 4,5% (3). Seulement, le rôle régulateur de cette stratégie migratoire n'a pas été suffisant pour réduire le taux d'accroissement démographique local.

c) Les paysans refusent de perdre leur identité. En effet, le bovin est un animal roi au Congo oriental où son élevage est plus un mode de vie qu'une activité économique (14, 20, 30). C'est à la fois un moyen d'accès aux femmes (dot) et au pouvoir politique (dons), un signe extérieur de richesse, un élément de cohésion sociale grâce à l'autoconsommation socioculturelle et, enfin, un moyen de paiement ou de compensation. Or, ces populations ne peuvent plus assumer leurs obligations sociales ou alors difficilement, à cause du déclin de l'élevage traditionnel concentré de plus en plus dans des terrains étroits et dénués d'intérêt agricole. Ainsi, entre 1981 et 1985, la taille moyenne du troupeau traditionnel chute de 26 à 8 têtes tandis qu'entre 1985 et 1990, un éleveur traditionnel sur cinq est contraint d'abandonner l'élevage (21,29).

4. L'élevage intensif dans l'impasse

La rentabilité de l'élevage intensif est obérée par la baisse des prix de la viande bovine. Ainsi, A. Kostis, boucher expéditeur à Goma, enregistre une chute de 9,37 à 3,87 FF/kg net de 1989 à 1992. Ce déséquilibre persistant entre les prix de revient et de vente entraîne des nombreuses plaintes des éleveurs auprès de la direction du projet et justifie la mise en place d'un nouveau projet dénommé fort à propos "*valorisation de l'élevage au Nord-Kivu*" en sigle VALENOKI (19). Ce projet canadien est suspendu en 1991 pour des raisons politiques.

Cependant, le problème de la rentabilité des élevages

intensifs n'est ni propre au Nord-Kivu ni nouveau au Congo. Il a été signalé simultanément en Ituri (4) mais aussi au début des années 1960 (13,16). Depuis lors, le contexte économique défavorable aux productions intensives s'est aggravé : chute du pouvoir d'achat, politique libérale à l'importation, inflation galopante, instabilité monétaire, etc... (28).

Discussion

L'analyse des données a permis de mettre en évidence les causes de l'échec relatif de ces deux projets. Elles sont exposées ici par ordre d'importance et soulignent la distance qui existe entre les objectifs des "développeurs", ceux des pouvoirs publics, les pré-occupations des éleveurs traditionnels, les pratiques et les contraintes locales notamment la pression démographique, la priorité socioculturelle du bétail, le régime foncier traditionnel, l'enclavement de ce massif montagneux et le mauvais état des abattoirs.

1. Une stratégie de production "trop" technique

Le "plan viande" est sectoriel : il met trop l'accent sur les techniques et ne tient pas compte de la situation réelle qu'il cherche à transformer. Or, tous les observateurs de la pratique du développement rural en Afrique s'accordent sur l'inefficacité d'une telle démarche (22).

Dans les faits, élaboré par des agronomes et des vétérinaires, le "plan viande" privilégie des solutions productives dans le domaine technique notamment la protection sanitaire, l'amélioration du bétail et celle des pâturages (7, 25). Or, si le problème de développement de la production animale est technique à la base, il se retrouve sur les autres plans : humain, socioculturel, naturel, économique et politique. Toutes ces "impasses", dont la revue de détail est faite par ailleurs, forment les contraintes majeures pour l'efficacité des interventions.

Autre constat, la mise en œuvre de ce plan soulève des difficultés pratiques insurmontables qui nécessitent de nombreuses études complémentaires sur les pâturages (17), la commercialisation (4, 30), l'amélioration des races (11), les caractéristiques socio-économiques des exploitations (14), la typologie des exploitations (29) et la valorisation de la production (8, 31). Ce qui démontre que ce plan est fondé sur un environnement qui fait fi à la réalité.

Enfin, l'intégration de ces nouvelles connaissances pose des problèmes complexes non résolus. Par exemple, en Ituri, on a montré qu'un troupeau minimum de 30 têtes est nécessaire pour qu'un éleveur puisse vivre de ses revenus pastoraux et adhérer aux actions du projet (30). Seuls les Bahema du Sud (zone d'Irumu) répondent à ce critère (14, 30). Mais cette réorientation ne se fera pas : primo parce que l'équipe de direction, composée des techniciens, ne dispose pas des outils nécessaires; secundo parce qu'elle n'est plus politiquement correcte. Ce qui souligne une fois de plus l'importance du diagnostic préalable lors de la définition d'une stratégie de développement.

2. Une négligence des questions humaines, socioculturelles et naturelles

Sur le plan humain, le "plan viande" relève d'une démarche technocratique. Ainsi, les paysans n'ont été associés ni au diagnostic préalable à son élaboration ni à l'évaluation des innovations techniques. Ce défaut de concertation entraîne une méconnaissance des objectifs des paysans et des contraintes qu'ils rencontrent. Or, une innovation technique n'est adoptée par des paysans que dans la mesure où elle leur permet de réaliser leurs propres objectifs (22). Ceci peut expliquer le refus du plan d'amélioration génétique des bovins de l'Ituri. Ces propositions techniques étant hors de portée des éleveurs.

D'autre part, le "plan viande" n'a pas du tout abordé les questions socioculturelles et foncières. Et pourtant, tous les observateurs attentifs de la société rurale congolaise s'accordent depuis 1940 sur les dangers de l'introduction de la propriété individuelle : désorganisation du mode de vie coutumier, frein au développement agricole, spéculation foncière, concentration de la propriété, développement du salariat agricole, accentuation du clivage social et difficultés politiques de tout genre (18, 23, 32).

Le détournement du projet Nord-Kivu de son objectif et de sa cible en est le plus bel exemple. Un projet ayant l'adhésion du producteur a été initialement proposé. Ce projet est une modernisation de l'élevage traditionnel. Il s'agit de promouvoir un élevage qui tire parti des ressources naturelles en dehors des compléments minéraux. Ce projet est surtout socialement sécurisant pour les éleveurs traditionnels. Puisqu'il implique un respect du régime foncier traditionnel, l'exploitation collective des aménagements pastoraux et une codification stricte de l'utilisation des espaces pastoraux et agricoles. A sa place, c'est l'intensification qui a été mise en œuvre. Dans cette substitution, trois facteurs ont joué un rôle déterminant : l'intérêt des investisseurs du secteur tertiaire pour l'élevage bovin; la rapidité de sa mise en œuvre grâce à l'emploi du personnel qualifié. En effet, l'éleveur traditionnel dont la modification du comportement nécessite un long travail de vulgarisation n'est pas la cible de ce projet; mais bien la satisfaction simultanée des objectifs gouvernementaux et ceux des développeurs qui se mesurent généralement en termes d'efficacité productive. Ainsi détourné de sa cible et de son objectif, le projet Nord-Kivu est apparu aux paysans comme ayant favorisé l'accaparement excessif et abusif des espaces pastoraux voire des terres d'extension agricole par une bourgeoisie urbaine souvent de nationalité étrangère.

La propriété individuelle et définitive de la terre est ainsi devenue la source de violence que l'on sait (28). Car, même s'il y a eu une évolution juridique du statut foncier en 1973, dans la pratique, c'est toujours la conception foncière traditionnelle qui prévaut partout au Congo. Elle stipule que *"la terre est un patrimoine clanique inaliénable. Le droit qui s'y rattache est un droit d'usage temporaire pour les membres du clan. L'acceptation d'un étranger sur les terres claniques n'est en principe qu'une tolérance toujours révoquant"*

(24). Pour l'avoir respectée, l'Ituri a sans doute échappé à la violence.

3. Un manque d'intégration entre la production et la commercialisation

Pour qu'un projet emporte l'adhésion des éleveurs traditionnels, en plus d'être socialement sécurisant, il doit être économiquement rentable. Pour être rentable, l'effort technique de production doit se doubler d'un effort parallèle pour conquérir les débouchés. Cette intégration entre la production et la commercialisation a fait défaut.

Les conséquences de cette négligence sont très importantes à divers points de vue :

a) L'analyse des débouchés soulève trois types de problèmes qui empêchent l'écoulement de la viande locale et/ou entravent le développement de l'élevage bovin. Le premier porte sur les choix des consommateurs. Dans les boucheries traditionnelles fréquentées par les consommateurs autochtones, le prix de la viande locale tout venant est le même que celui de la viande locale améliorée. Car, chez le consommateur congolais, la notion de qualité de viande s'associe à celle de fraîcheur et non à celle de tendreté. Et, par préparation, il consomme du bœuf bouilli ou en sauce (pot-au-feu) et, par goût et saveur, il apprécie la viande fraîchement abattue. Seule la population expatriée au revenu élevé, très minoritaire de surcroît, et friande de la viande tendre est capable de rémunérer l'effort d'intensification de la production. Or, son exode s'est accéléré avec l'apparition de l'insécurité à partir de 1989. Le second problème concerne la demande solvable. En baisse régulière, la consommation de la viande bovine locale est handicapée par la chute du pouvoir d'achat des consommateurs et réduite à la fois par une forte importation des viandes européennes subventionnées et par les produits substitués notamment le poisson *Chinchard* (Mpodi en vocable local) (28). Dernier problème, les liaisons aériennes sont orientées principalement vers Kinshasa où les prix ne sont pas toujours les plus favorables alors que la viande de l'est congolais aurait pu figurer avec profit sur le marché de Mbuji-Mayi, plus proche, grâce aux revenus tirés de l'exploitation industrielle et artisanale du diamant.

b) La recherche active des solutions rentables à l'écoulement de ses produits est la première préoccupation d'un abattoir industriel. Parmi celles-ci, la vente en caissettes de morceau désossés. Ces dernières peuvent être distribuées en libre-service dans des supermarchés. La réduction des frais de transport et l'élimination des intermédiaires entre l'abattoir et le détaillant permettent d'attirer les consommateurs par des prix plus bas. Or, toutes les activités concernant l'abattoir de Bunia échappent au B.P.I.

c) Le transfert se fait de façon trop onéreuse entre le producteur et le consommateur. Parce que les expéditions aériennes vers Kinshasa sont assurées par des commerçants dispersés, individuellement, en fonction

de leur modeste capacité financière. Alors qu'une organisation d'opérateurs économiques et un regroupement de livraisons auraient permis de garantir un tonnage suffisant aux transporteurs pour justifier une révision avantageuse des tarifs. Autre constatation, le projet Ituri n'a pas intégré le désenclavement aérien de cette région. Or, l'aménagement de l'aéroport de Bunia aurait eu un impact important sur le commerce de la viande et d'autres produits alimentaires tels que le poisson, les fruits et les légumes (30).

4. L'absence de coordination entre le "politique" et "l'économique"

Le souci d'adapter la production à la vente nécessite une totale coordination des informations et des actions entre les "développeurs" et les pouvoirs publics. Sur ce point, la circulation des informations a fait défaut. Il manque une réflexion d'ensemble sur la régulation des importations permettant à la fois l'écoulement de la production locale et l'approvisionnement d'un pays structurellement déficitaire.

Ainsi donc, la production bovine nationale n'est pas protégée contre les prix de dumping de la concurrence étrangère. Les droits de douane sont toujours faibles: 3 à 8% de la valeur CAF jusqu'en juin 1989. Majorés depuis lors (23 à 50% de la valeur CAF), ils ont été suspendus à partir de mars 1990 pour favoriser l'approvisionnement des villes en proie à l'effervescence socio-politique.

Mais si cette politique des bas prix alimentaires, grâce à l'importation massive de viandes largement subventionnées, est une solution à la paix sociale en milieu urbain, elle constitue cependant une entrave à l'écoulement de la viande locale et au développement de l'élevage (27).

Conclusion

Trois conclusions se dégagent de cette analyse :

1) La nécessité de produire et de vendre : la production ne doit plus être déterminée par la technique mais bien par l'analyse des débouchés. L'agronome qui a su faire preuve de son ingéniosité à résoudre tous les problèmes techniques de la production doit maintenant se demander dans quelle mesure cet effort trouvera sa juste récompense.

2) La nécessité de faire de l'éleveur, et non de son animal, le centre du développement de l'élevage.

3) La nécessité d'une interdisciplinarité notamment entre sciences sociales et sciences de la nature qui permet une approche intégrée des milieux, des activités et des sociétés rurales afin de placer l'environnement réel au centre de la stratégie de développement.

Cette réflexion critique en soulignant l'inefficacité des stratégies sectorielles pourrait apporter une aide méthodologique aux projets de développement rural qui sont en cours de programmation au Congo.

Références bibliographiques

1. Bureau d'Etude d'Aménagement Urbain, 1989. Population 1986. BEAU, Kinshasa, 14 p.
2. Bureau d'Etude d'Aménagement Urbain, 1990. Schéma national d'aménagement du territoire: potentialités naturelles. BEAU, Kinshasa, pp. 13-14.
3. Bureau d'Etude d'Aménagement Urbain, 1991. Les villes secondaires. Diagnostic et propositions. Gestion urbaine, équipements. BEAU, Kinshasa, 24 p.
4. BDPA-SCETAGRI, 1989. Etude marketing de la filière bovine en Ituri. BDPA-SCETAGRI, Paris, 123 p.
5. Bureau du Projet Ituri. Rapports semestriels 1978-1988.
6. Cameau O. La commercialisation du lait et des produits laitiers dans le Nord-Kivu. LEVIS (Canada), S.D.I.D., 1985.
7. Canard P., 1981. Développement de l'élevage au Nord-Kivu. Rapport final. FAO (FAO/ZAI/71/015), Rome.
8. Centre de Coopération Zaïre-Canada, 1988. Commercialisation des produits agricoles du Nord-Est. CCZC, Kinshasa, 47 p.
9. Centre de Coopération Zaïre-Canada, 1988. Production animale au Nord-Est du Zaïre. CCZC, Kinshasa, 56 p.
10. Chagnaud F.J., 1982. Commercialisation du bétail et des viandes dans le Nord-Kivu (République du Zaïre). FAO, Rome, 39 p.
11. Chartier P., 1985. Plan d'amélioration génétique des bovins de l'Ituri à moyen et long terme, SEDES, Paris.
12. Compère R., 1960. Résultats obtenus avec le premier croisement "bétail indigène X race Brune des Alpes" à la station de Mulungu. Bull. Agric. Congo belge, **LI**, 3: 617-645.
13. Compère R., 1960. L'élevage européen dans les régions tropicales d'altitude. Bull. Inst. Agron. et Stations Rech. Gembloux, Hors Série, **III**: 1379-1393.
14. Dechervois N., 1986. Caractéristiques socio-économiques des exploitations agro-pastorales encadrées par le projet Ituri. SEDES, Paris, 193 p.
15. Furnemont A.G., 1982. L'Ankole, race bovine du Rwanda. Son potentiel génétique, son apport à l'association agro-pastorale, pp. 175-181. In: Comptes rendus, colloque international, Productions animales au bénéfice de l'homme, Institut Méd. Trop., Anvers (Belgique).
16. Gillain J., 1960. Le problème de l'élevage bovin dans les problèmes de demain au Congo. Bull. Inst. Agron. et Stations Rech. Gembloux, Hors Série, **III**: 1394-1402.
17. Harrington G.N., 1980. Etude sur la végétation dans la Sous-Région de l'Ituri. Chisholm and Associates, Rome, 66 p.
18. Henry J., 1952. Les bases théoriques des essais de paysannat indigène, entrepris par l'INEAC au Congo belge. Bull. agric. Congo belge, numéro spécial, Vol. **XLIII**: 159-192.
19. Jean P., 1991. Valorisation de l'élevage au Nord-Kivu (VALENOKI). Centre de Coopération Zaïre-Canada, Kinshasa. Informations sur les projets du Nord-Est du Zaïre, *Le Point* (mars), pp. 12-15.
20. Kanbaza T., 1982. Les valeurs socio-économiques de la vache chez les Bashil. pp. 499-503 / In: Comptes rendus, colloque international, Productions animales au bénéfice de l'homme, Institut Méd. Trop., Anvers (Belgique).
21. Kalombo K., 1991. Cellule de production et de santé animales (CPSA). Centre de Coopération Zaïre-Canada, Kinshasa. Informations sur les projets du Nord-Est du Zaïre, *Le Point* (mars), pp. 26-30.
22. Landais E., 1986. Introduction à l'approche systémique de la production agricole. pp. 25-37 / In: Méthodes pour la recherche sur les systèmes de l'élevage en Afrique intertropicale, Etudes et synthèses de l'I.E.M.V.T., n°20, Paris.
23. Malengreau G., 1939. Le régime foncier dans la société indigène. Congo, tome II, n°1, pp. 1-46.
24. Malengreau G., 1952. Les lotissements agricoles au Congo belge. *Bull. agric. Congo belge*, numéro spécial, Vol. **XLIII**: 193-218.
25. Martin P.F., 1975. Projet de modernisation de l'élevage traditionnel en Ituri. Document préparatoire. MINAGRI, Kinshasa, 212 p.
26. Ministère de l'agriculture, 1990. Annuaire des statistiques agricoles 1986-1989. MINAGRI/SEP/DSA, Kinshasa.
27. Nzeza Kabu Zex-Kongo J.P., 1998. *Le problème de l'écoulement de la viande bovine locale sur le marché de Kinshasa*. Paris, Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne, Thèse de doctorat de géographie (pratique du développement dans le tiers-monde), 298 p.
28. Nzeza Kabu Zex-Kongo J.P., 1999. Du Zaïre au Congo: la question agraire au Nord-Kivu. *Afrique Politique*, 1999, pp. 201-211.
29. Rivard H. & Winter R., 1985. Typologie d'exploitation et système de production bovine au Nord-Kivu. Société de Développement International Desjardins, Lévis (Canada).
30. Sarniguet J., 1982. Commercialisation du bétail et de la viande de l'Ituri. SEDES, Paris, 145 p.
31. Société de Développement International Desjardins, 1980. Commercialisation des produits agricoles du Nord-Est du Zaïre. SDID, Lévis (Canada), 3 tomes.
32. Vennetier P., 1972. Réflexions sur l'approvisionnement des villes en Afrique noire et à Madagascar. *Travaux et documents de Géographie tropicale*, CEGET, n°7, pp. 1-13.
33. Willame J.C., 1997. Banyarwanda et Banyamulenge: violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu. Cahiers africains, n°25, Institut africain - CEDAF, Bruxelles et l'Harmattan, Paris, pp. 77-99.

J.-P. Nzeza Kabu Zex-Kongo: Congolais. Dr. en Géographie, DEA en Sciences Agronomiques option Zootechnie, Enseignant, Chercheur au COBEA (Centre d'Observations des Economies Africaines).